

SENATE

SÉNAT



CANADA

DÉBATS DU SÉNAT

1re SESSION

• 44e LÉGISLATURE •

VOLUME 153

• NUMÉRO 112

VISITEURS À LA TRIBUNE

GEMMA YATES-HOWORTH

Déclaration de
l'honorable Patricia Bovey

Le mardi 18 avril 2023

LE SÉNAT

Le mardi 18 avril 2023

[*Traduction*]

VISITEURS À LA TRIBUNE

Son Honneur le Président : Honorables sénateurs, je vous signale la présence à la tribune de Gemma et Sarah Yates-Howorth. Elles sont les invitées de l'honorabile sénatrice Bovey.

Au nom de tous les honorables sénateurs, je vous souhaite la bienvenue au Sénat du Canada.

Des voix : Bravo!

GEMMA YATES-HOWORTH

L'honorabile Patricia Bovey : Honorable sénateurs, ce fut pour moi un honneur d'inviter Gemma Yates-Howorth à rédiger le guide intitulé *Se lancer dans l'embauche en toute confiance : guide à l'intention des personnes handicapées pour l'embauche d'aidants*.

En 2019, nous avons adopté la Loi canadienne sur l'accessibilité, Loi visant à faire du Canada un pays exempt d'obstacles. Le projet de loi C-22, Loi sur la prestation canadienne pour les personnes handicapées, est étudié présentement par le Comité des affaires sociales. La société doit s'occuper des besoins, des droits et de l'indépendance des personnes handicapées et des personnes sourdes. Trouver des aidants est l'un des enjeux critiques pour les personnes handicapées. J'espère que ce guide sera utile à ceux qui embauchent des aidants ou qui vivent avec des aidants.

J'ai constaté le soin que Gemma porte à l'embauche des aidants dont elle a besoin depuis de nombreuses années et sa façon d'évaluer ses besoins et de trouver un équilibre avec les intérêts et les compétences des personnes qu'elle embauche. J'ai vu à quel point elle est chaleureuse dans ses interactions avec toutes ces personnes. La qualité de vie, l'estime de soi et l'engagement communautaire sont essentiels pour qu'une personne puisse vivre des expériences positives.

J'ai demandé à Gemma de décrire ses principes et ses pratiques d'embauche, mais également de raconter ce qu'elle pouvait de son histoire personnelle. C'est ce qu'elle a fait. Les points de vue personnels et universels exprimés par Gemma sont prescents. Grâce à sa détermination, elle a accompli beaucoup de choses au cours de sa vie, même si elle a toujours vécu avec une paralysie cérébrale. Après avoir terminé ses études secondaires, elle a obtenu un baccalauréat en gestion des loisirs et développement communautaire à l'Université du Manitoba. Elle a fait du bénévolat au centre St. Amant de Winnipeg, une résidence pour personnes handicapées ayant un besoin d'assistance élevé. De plus, elle a divers contrats avec l'association de la paralysie cérébrale du Manitoba.

Chers collègues, vivre en fauteuil roulant est un immense défi, et pourtant, Gemma découvre et explore des parties de sa ville et la diversité de cette dernière comme peu d'entre nous le font. Sa créativité et son habileté avec les technologies sont évidentes dans toute son œuvre. Dans tout ce qu'elle fait, elle reconnaît toujours avec gratitude l'assistance de ses soignants et l'enrichissement qu'elle tire de la diversité de leurs vécus, de leurs professions et de leurs cultures.

J'espère que ce guide, dont on vient tout juste d'achever la traduction et qui sera bientôt publié sur mon site Web, avec ses conseils concernant la définition de ses besoins, la publication de l'offre d'emploi, l'évaluation des candidats, l'entrevue, l'embauche, la formation et la résolution des inévitables problèmes, permettra à d'autres d'élargir leur monde d'indépendance et de découvrir de nouveaux endroits et de nouveaux intérêts. Comme je l'ai dit, maintenant qu'il est traduit, le guide sera bientôt publié sur mon site Web et nous le distribuerons aux organismes qui aimeraient le publier sur leur propre site Web. Gemma, je vous remercie, ainsi que toutes les personnes qui ont collaboré avec vous.